



L'eau@la bouche

Prix Herman Houtman 2006

Au printemps 2006, le Fonds Houtman remettra le 7e prix Herman Houtman. Ce prix, d'un montant de 65.000 €, récompensera une œuvre majeure ayant démontré ses effets bénéfiques en contribuant de façon durable et significative à l'amélioration du bien-être des enfants en Communauté française de Belgique. Le 2^e Prix Herman Houtman pour l'Humanisation en hospitalisation pédiatrique, de 10.000 €, sera en outre remis au même moment.

Date limite pour le dépôt des candidatures : le **15 janvier 2006**. Les règlements des deux Prix sont disponibles auprès du Fonds Houtman – tél. : 02 543 11 71 – courriel : houtman@skynet.be
Site : www.fondshoutman.be

Appels à projets

Deux appels à projets ont été lancés ces jours-ci et se clôtureront le **31 juillet 2005**. Ils portent sur les thèmes suivants :

- **L'intégration dans son milieu scolaire et/ou familial de l'enfant atteint d'une maladie grave;**
- **L'intégration des enfants handicapés dans les milieux d'accueil collectifs subventionnés par l'ONE.**

Les règlements sont disponibles auprès du Fonds Houtman.

Les thèmes qui sont actuellement soutenus par le Fonds Houtman :

- Environnement, développement et qualité de vie du jeune enfant
- Enfants de parents détenus
- Enfants de parents séparés

- Lutte contre les mutilations génitales féminines (GAMS)
 - Mineurs étrangers non accompagnés (MENA)
 - Mise en réseau en faveur des populations défavorisées (UNI-SOL)
 - Prévention du suicide à l'adolescence
- Plus d'infos sur www.fondshoutman.be

L'environnement

En 2004, une conférence mondiale de l'OMS soulignait l'importance de la qualité de l'environnement pour la santé du jeune enfant. Quatre recherches-actions autour de cet enjeu ont été soutenues par le Fonds depuis 2000.

Les deux premières concernent l'intoxication au Plomb et son dépistage chez le jeune enfant. Elles ont été réalisées par l'équipe du Dr Noël (Institut Provincial d'Hygiène et de Bactériologie du Hainaut) et l'équipe du Dr Lorenzo (Comité ONE de Bruxelles). Les deux autres recherches ont été assurées par le Dr Godding (UCL) et le Dr Michel (ULB). Elles portent sur l'asthme de l'enfant et le rôle des moisissures.

Ces quatre recherches feront l'objet d'une journée d'étude programmée en novembre 2005.

Les enfants de parents détenus

La détention d'un parent joue sur le développement psycho-affectif et social de l'enfant. La séparation souvent brutale, le poids du secret, la honte et le sentiment de culpabilité, la dévalorisation sociale, le manque de soutien affectif et d'imagerie parentale ou encore la vulnérabilité écono-

mique sont autant d'éléments qui insécurisent l'enfant.

Douze actions en relation avec neuf établissements pénitentiaires travaillent à l'amélioration de la relation enfant-parent lors de l'incarcération d'un parent : espaces d'accueil pour les familles à aménagement des visites des enfants à la prison de façon ludique et interactive, soutien psychologique et activités créatives autour de la relation parentale, réseau de bénévoles accompagnant les enfants pour les visites...

Par ailleurs, une équipe de chercheurs universitaires est chargée d'élaborer un référentiel pour la mise en place et l'évaluation de ce type d'action.

Une journée d'étude sera consacrée à cette thématique en 2006.

Surfer

Sur le site www.manifeste-enfants.be, dans la rubrique « Des réseaux d'échange », on trouvera deux documents résultant de deux projets soutenus par le Fonds Houtman dans le cadre de la « Prévention des violences dans les institutions ». L'un, « Pouvoir se parler, vouloir s'écouter, savoir s'entendre », a été réalisé par la Ligue des Familles à destination des écoles primaires, voire secondaires. L'autre document, réalisé par Prospective Jeunesse, aborde les relations entre écoles et familles. Les deux documents sont téléchargeables en format pdf sur : www.manifeste-enfants.be/rubrique.php?id_rubrique=28.

www.fondshoutman.be

Les cahiers du Fonds Houtman



■ ÉDITO

Le Fonds Houtman est né en 1989 suite à un legs en faveur de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (www.one.be). Il n'a cessé, depuis lors, de promouvoir et de soutenir des actions et des recherches-actions dans le champ de l'enfance en difficulté. L'un des soucis majeurs de son Comité de Gestion, axé sur le bien public, repose sur son désir que les résultats des travaux entrepris et achevés puissent bénéficier au plus grand nombre : il faut entendre par-là les familles et les enfants visés en priorité par l'objectif des actions, les professionnels de l'enfance de toutes catégories travaillant dans le champ considéré, les services collectifs, les réseaux d'intervention dans le champ social, etc. – soit une grande diversité d'intérêts et d'usages.

Le Fonds Houtman a renoncé au moyen de diffusion que constitue le livre en raison des coûts limitant son accessibilité. Nous avons choisi le chemin de la modernité en nous associant à l'Editeur Luc Pire pour innover dans le sens d'une diffusion fluide donnant accès pour tout un chacun aux principaux résultats des actions et des recherches-actions soutenues par le Fonds : en complément au format papier qui proposera un résumé des sujets en quatre pages, il suffira de se rendre sur le net en surfant, sans difficulté, jusqu'au site du Fonds, pour accéder à la version intégrale des textes. Consultation et impression seront aisément disponibles. Nous espérons vivement que ces moyens de communication permettent d'atteindre les objectifs de diffusion du savoir et des pratiques mais aussi d'enrichir la qualité de cette communication avec tous

LE DOSSIER

- 25 ans pour quoi ?** **2**
Les Services droit des jeunes existent depuis 1978. Ils développent une action pédagogique auprès des jeunes et déploient, en parallèle, des actions à caractère communautaire.
- Mais encore...** **3**
A l'Hôpital des Enfants Reine Fabiola, un projet soutient les enfants présentant une malformation cardiaque et leurs parents.
- Mpore** **3**
L'asbl Mpore développe une action spécifique auprès des enfants et des jeunes qui ont vécu le génocide au Rwanda.

ECHOS FONDS **4**

ceux qui nous font l'honneur de suivre avec intérêt les activités du Fonds Houtman. Le site peut aussi devenir un lieu de partage d'informations et de suggestions. Nous y insérerons les dates des réunions thématiques, des colloques mais aussi l'état d'avancement des principales actions et recherches-actions.

Deux numéros sont prévus en 2005. Ce 1^{er} numéro revient sur les travaux couronnés lors du Prix Herman Houtman 2004. Souhaitons bon vent aux Cahiers du Fonds Houtman, nouveau lieu matérialisant le réseau à construire de tout ce qui se fait dans le domaine de l'enfance en difficulté en Communauté française de Belgique.

Marc Vaincel, Administrateur général
et Claudia Camut, Présidente du Fonds Houtman

	<p>Éditeur responsable : M. Vaincel, Avenue de la Toison d'Or 60C, 1060 Bruxelles (Belgique). Tél. +32 (02) 543.11.71 Fax : +32 (02) 543.11.78 www.fondshoutman.be</p>
	<p>Coordination : Tournesol Conseils : Tél. +32 (02) 210.89.50 Fax : +32 (02) 210.89.59 www.lucpire.be</p>
	<p>Création graphique : Tournesol Conseils</p>

Licône indique qu'un développement plus complet des articles est proposé sur le site www.fondshoutman.be

25 ans pour quoi ?

Les SDJ : 25 ans pour un droit des jeunes effectif en Communauté française

LAURÉAT DU PRIX HERMAN HOUTMAN 2004

Les Services droit des jeunes (SDJ) existent depuis 1978. Leur action s'inscrit dans la ligne d'une analyse critique des pratiques judiciaires en matière de protection de la jeunesse. Concrètement, ils développent une action pédagogique auprès des jeunes et déploient, en parallèle, des actions communautaires. C'est en raison de ce travail qu'ils ont reçu le prix Houtman 2004.

Implantés à Bruxelles, Liège, Namur, Mons, Charleroi, Arlon et Nivelles, les SDJ respectent une charte commune visant à permettre aux jeunes et aux familles confrontés aux interventions sociales et judiciaires d'être complètement informés, de réaliser des choix pour participer mieux aux prises de décisions les concernant, discuter les mesures, s'y opposer au besoin.

Au quotidien, les SDJ répondent aux questions et assistent les jeunes et les familles dans leurs démarches en privilégiant une réponse amiable mais respectueuse des droits de ces personnes. C'est certainement l'aspect le plus fondamental de l'action : une présence, une disponibilité, une écoute respectueuse et sans jugement.

La priorité à l'autonomie du jeune et sa famille

Informé sur les différentes possibilités légales de régler un problème, intervenir sous mandat des personnes qui nous consultent auprès des personnes privées ou des institutions, entamer une action judiciaire... Les SDJ diffusent une information complète pour permettre à chacun de faire ses propres choix, ce qui n'exclut en rien le fait de devoir solliciter de l'aide face à des problèmes qui peuvent nous dépasser. Dans ce cadre, les Services droit des jeunes évitent d'accomplir toute démarche à la place des personnes, pour ne pas les rendre dépendantes d'un service social. L'objectif est de leur permettre de fonctionner de la manière la plus autonome possible.

L'action des Services droit des jeunes se veut pédagogique : le fait d'entamer un dialogue avec l'autorité, qu'elle soit judiciaire ou non, rencontre cet objectif de substituer à une réaction impulsive, de colère ou parfois de vengeance, une réaction « socialement acceptable ». C'est pourquoi les services veillent à permettre systématiquement l'exercice de recours en cas de désaccord en veillant à ce que le jeune et sa famille puissent s'exprimer en vue d'exposer leur point de vue et de faire en sorte que celui-ci soit dûment pris en compte.

Les SDJ organisent aussi - à l'intention des professionnels - des

formations dans toute la Communauté française et collaborent à diverses publications dont le Journal du droit des jeunes. Dans des domaines spécialisés comme la protection de la jeunesse, le droit scolaire, l'autonomie des mineurs, le droit à l'aide sociale ou le droit des étrangers, les services développent une connaissance utile aux professionnels de l'aide aux jeunes et aux familles.

Les effets de l'action

Depuis leur création, les SDJ ont connu quelques succès : condamnation de l'Etat belge par la Cour européenne des Droits de l'Homme pour sa pratique de placements de mineurs en prison, reconnaissance par le Conseil d'Etat de la recevabilité de recours introduits par des mineurs eux-mêmes en matière d'aide sociale ou en matière de droit à l'instruction, possibilité pour l'enfant d'intervenir dans la procédure civile opposant ses parents au sujet des droits de garde et de visite, etc. Du point de vue de l'action communautaire retenons l'intégration des garanties juridiques pour les élèves dans le décret « missions » relatif à l'enseignement, la reconnaissance du droit à l'instruction même pour les enfants en séjour illégal ou encore la création de classes passerelles pour primo-arrivants et l'adoption d'une loi sur la tutelle des mineurs non accompagnés.

Benoît Van Keirsbilck

Benoît Van Keirsbilck est directeur du Service droit des jeunes de Bruxelles. Rue Marché aux Poulets 30 à 1000 Bruxelles - tel. : 02 209 61 62 - courriel : bvki@sdj.be

www.fondshoutman.be

> LES BRÈVES...

Extrait de la charte des Services droit des jeunes :

« Le service ne se substitue à aucune autre institution publique ou privée d'aide et vise, par le recours au droit, à obtenir de ces institutions, le service dû au client. Les Services droit des jeunes se refusent à faire appel au travail d'autres services subventionnés par la Direction générale de l'aide à la jeunesse.

Dans les matières où les Services droit des jeunes ont acquis ou acquièrent des compétences spécifiques, ils visent, notamment lors de la résolution de cas individuels ou par l'organisation de formations, à faire acquérir ces compétences par lesdites institutions. »

Mais encore...

Soutenir les enfants opérés du cœur et leur famille

LAURÉAT DU PRIX 2004 POUR L'HUMANISATION EN HOSPITALISATION PÉDIATRIQUE

Depuis plusieurs années, un médiateur interculturel et une psychologue collaborent avec les équipes pédiatriques et chirurgicales de l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola (HUDERF) pour soutenir les enfants présentant une malformation cardiaque et leurs parents. L'objectif de ce projet ? Offrir un soutien psychologique aux enfants et aux familles. Cette collaboration participe d'une politique de prévention de la souffrance psychique de l'enfant opéré du cœur. Elle insiste aussi sur l'accompagnement des parents, des frères et des sœurs qui partagent sa souffrance.

Ce travail de prévention et d'accompagnement commence dès l'annonce de la malformation cardiaque. Il considère que l'enfant qui vient se faire opérer du cœur va subir une atteinte dans son corps qui se double d'une déstabilisation de son équilibre psychologique et relationnel, déséquilibre qui rejaillit sur toute la famille. Dans ce cadre, il s'agit de reconnaître et de valoriser les ressource

ces et les forces des enfants et des familles, de prendre en compte les situations, problèmes et besoins spécifiques de chacun.

Différentes actions sont réalisées en concertation avec les familles et les équipes. Elles ont pour but d'accompagner les parents et leurs enfants par une écoute et une information honnête et vraie, adaptée à la compréhension de l'enfant et de la famille. Cette information et cette écoute permettent à chacun d'être acteur et non objet, d'éviter les non-dits, de considérer les parents comme des partenaires, de faciliter le travail des soignants et de maintenir l'autonomie de l'enfant.

Mais si l'enfant et sa famille ont le droit de savoir, ils ont aussi le droit d'être protégé de paroles qui risquent de les déstabiliser, de les choquer, voire de les détruire psychologiquement. Savoir dire ne s'improvise pas et passe par une écoute et le respect de l'autre. En réalité, il s'agit de saisir toutes les occasions pour transformer l'expérience de la chirurgie, de la douleur et des soins en une expérience de confiance et de respect.

Claire Van Pevenage

Claire Van Pevenage est docteur en sciences psychologiques détachée par la Clinique de psychiatrie infanto-juvénile de l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola (HUDERF) au sein de la clinique de cardiologie infantile et congénitale, courriel : claire.vanpevenage@hudert.be

www.fondshoutman.be

Mpore

Aider les enfants à dépasser le génocide des Tutsi rwandais

Au Rwanda, pendant le génocide, les enfants ont été particulièrement visés, vu qu'aucun Tutsi ne devait survivre au nettoyage ethnique entrepris par le pouvoir en place. Le nom « Tutsi » était condamné à disparaître de l'histoire.

Les enfants ont été niés comme êtres humains, mais aussi comme êtres souffrants. Ils ont été tués à petit feu, découpés et laissés agonisants. Les enfants survivants portent dans leur mémoire les traces vivaces de cette violence sans précédent.

Pour l'asbl Mpore, les enfants et adolescents constituent un groupe spécifique du fait de leur vulnérabilité. En organisant des rencontres hebdomadaires et des séjours résidentiels durant l'été, l'action de Mpore propose un cadre adapté à ces enfants, pour qu'ils y expriment leur souffrance.

Les rencontres en groupe permettent aux enfants de renouer avec leur culture et leur pays d'origine. Savoir qu'on n'est pas seul à être orphelin suite au génocide génère un sentiment de solidarité.

Certains enfants ne maîtrisent pas encore le français, ils peuvent difficilement trouver des mots traduisant leur vécu qui, en soi, est déjà très difficile à exprimer. Grâce à Mpore, ils ont la possibilité de participer à un lieu de parole en kinyarwanda.

Ces séjours, au-delà des rencontres permettent aux enfants de renouer avec le folklore rwandais au travers d'activités de rythme, de danse et de percussion. Ils ont alors l'occasion de rencontrer des artistes rwandais, des historiens, des conteurs pour reconstruire un morceau de leur histoire collective qui ne fait pas uniquement référence au génocide et à ses violences.

Tite Mugrefya

Tite Mugrefya est psychothérapeute et responsable de l'asbl Mpore qui signifie « relève-toi » en kinyarwanda. Mpore a été initié par MSF Belgique et récompensé par un Prix exceptionnel du Fonds en 2004.

www.fondshoutman.be

Collette Braeckman, Afrique centrale. Des enfances immolées. Texte issu d'une conférence donnée à l'occasion de la remise du soutien exceptionnel au projet Mpore en juin 2004.